

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.



## Déclaration de Maladie

M23-0025536

Complémentaire

Optique

Autres

183289

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent [e]

Matricule : 679U

Société :

RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Reliance

Nom & Prénom : OACFSA Med

Date de naissance : 1.1.52

Adresse : 3 lots les Figuiers A. S

Tél. : 06.65.10.33.02

Total des frais engagés

1734,10

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation : ..... / .....

Nom et prénom du malade : ..... Age : .....

Lien de parenté :  Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : .....

Affection longue durée ou chronique :  ALD  ALC

Pathologie : .....

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : .....

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : .....

Le : 17/11/18

Signature de l'adhérent[e] : .....

## Adresses Mails utiles

- |  |                       |
|--|-----------------------|
| <input type="radio"/> Réclamation                      | : contact@mupras.com  |
| <input type="radio"/> Prise en charge                  | : pec@mupras.com      |
| <input type="radio"/> Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.



# AtlantaSanad

## DECOMpte DES PRESTATIONS MALADIE

N° règlement : 2023113644

Contrat n° : 004.2019.00000130-01  
 Adhésion n° : 00000086  
 Malade : Lui même  
 Numéro RIB : 013780010032184320013948

Ste contractante : RENAULT COMMERCE MAROC  
 Adhérent(e) : EL KHAYAT TAHRA Soin du : 18/09/2023  
 Déclaré le : 22/09/2023 Sinistre n° : 040.2023.00511901  
 Date décision : 02/10/2023  
 Reçu le : 21/09/2023

Nature Prestation	Frais Engagés (Dhs)	Remboursement			
		Mnt.Retenu (Dhs)	Base Remb.(Dhs)	Tx(%) / Val.	Mnt.Remboursé (Dhs)
BIOLOGIE MEDICALE	230.00	0.00	230.00	80.00	184.00
CONSULTATION DE GENERALISTE	100.00	0.00	100.00	80.00	80.00
(*) BANDELETTE	500.00	500.00	0.00	80.00	0.00
Pharmacie	904.40	0.00	904.40	80.00	723.52
<b>Totaux</b>	<b>1 734.40</b>	<b>500.00</b>	<b>1 234.40</b>		<b>987.52</b>

Dossier n° : AS0002937008/20

Règlement compagnie (Dhs)

987.52

**Observation(s) :**

(\*) PLAFOND ATTEINT POUR LES FRAIS DES BANDELETTES

Signature Adhérent(e)



ASSURANCE

AS0002937008/20

CONVENTION GROUPE

**DECLARATION DE MALADIE**

(à utiliser par maladie et par personne)

A remplir par la contractante

Numéro d'adhésion .....  
AtlantaSanadDate de .....  
Dépôt du dossier

Numéro de bordereau .....

Matricule de l'assuré .....

N° de police / N° de filiale .....

Numéro de Sinistre .....  
(si ouverture par système)

Cachet Contractante

A remplir par l'assuré

Nom et prénom de l'assuré (en lettres capitales)

ECKHAGT TAHRA

N° CIN

3349234

Nom et prénom du malade

ECKHAGT TAHRA

Lien de parenté

Date des soins

18-9-23

Signature de l'assuré

Montant des frais exposés

1734005

Cadre réservé à Atlantasanad

Cachet de la Cellule Accueil

A Casablanca, le : .....

Volet détachable à présenter en cas de réclamation

N° DECLARATION

Nom de l'assuré : ECKHAGT

Matricule : ..... CIN : 3349234

N° de police / N° de filiale : .....

Numéro d'adhésion : .....

Frais exposés : 1734 dh

Date de dépôt : 18-9-23

N° de sinistre : .....

(si ouverture par système)

Numéro de bordereau : ..... Date des soins : .....



AS0002937008/20



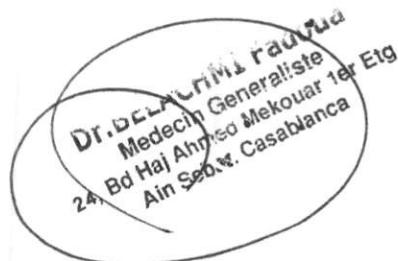
- Diu en Diabétologie
- de la FMPR
- Permis de Conduire

① 05 22 75 73 74

Casablanca le : 18 SEP. 2023 الدار البيضاء في :  
EL KHAYAT TAARA.

LW' Bandelette contour gles  
1cepp x 315 (N=01)

zg' Bandelette contour gles  
1cepp x 315 (01 m/s)



---

24 , شارع الحاج أحمد مكوار الطابق الأول عين سبع - الدار البيضاء  
24, Bd Haj Ahmed Mekouar 1<sup>o</sup> Etage Aïn sebaa (prés de fkas fekak) - casablanca

---



 PARA ILYASS  
Vente des Produits Paramédicaux et Parapharmaceutiques

**FACTURE N° 88183**

Client: OKHAGA  
DAHLA

DATE : 10/9/25

MONTANT H.T	TAUX T.V.A	MONTANT T.V.A	NET A PAYER
			590,-

Arrêtée la présente facture à la somme de : .....

# LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES LABOFAR

BIOCHIMIE – HÉMATOLOGIE - IMMUNOLOGIE –  
BACTÉRIOLOGIE – VIROLOGIE – PARASITOLOGIE - MYCOLOGIE

Tél. : 05 22 75 62 85 - GSM : 06 55 67 08 43

Sans rendez-vous du Lundi au Vendredi : 08h00 - 18h00  
et Samedi : 8h00 - 13h00

Dr BENNANI Mohammed Mouhssine  
[www.labofar.ma](http://www.labofar.ma)



Code Patient 18010161  
Edition : 18-09-2023 à 14:54

Mme EL KHAYAT (Ep OUHAFSA) Tahra  
Né(e) le : 02-10-1944 (78 ans - F)

Référence : 23090694

Médecin :

Prélèvement du : 18-09-2023 à 10:27

## BIOCHIMIE SANGUINE

26-11-2022

### Glycémie à jeun

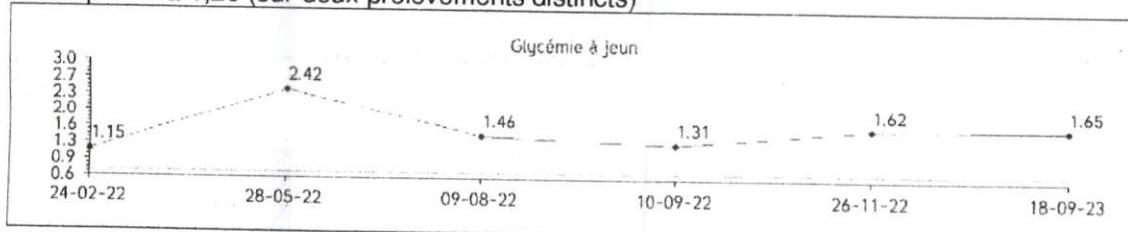
(RESPONS)

1.65 g/L (0.70–1.10)  
9.16 mmol/L (3.89–6.11)

1.62

#### Consensus :

- Taux normal : de 0,60 à 1,10 g/L
- Diminution de la tolérance au glucose : de 1,10 à 1,26 g/L
- Sujet diabétique : > à 1,26 (sur deux prélèvements distincts)



04-05-2023

### Hémoglobine glyquée (HbA1c)

(Biorad D 10)

8.30 %

8.50

#### Valeurs de référence :

Sujet normoglycémique : 4,00 à 6,00 % de l'hémoglobine totale.  
Sujet diabétique équilibré type 2 : objectif ciblé autour de 6,50 %.  
Sujet diabétique équilibré type 1 : objectif ciblé autour de 7 %  
Diabète mal équilibré : taux supérieur à 8,50 %.

### Cholestérol total

(HITACHI)

1.97 g/l (<2.00)  
5.10 mmol/L (<5.17)

Demande validée biologiquement par : Dr. M.BENNANI

LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES  
LABOFAR  
Dr. BENNANI Mohammed  
Tél.: 05 22 75 62 85  
Fax: 05 22 75 62 82  
E-mail: [info@labofar.ma](mailto:info@labofar.ma)

MÉDECINE GÉNÉRALE

- Diu en Diabétologie
- de la FMPR
- Permis de Conduire



الطب العام

- حاصلة على دبلوم في داء السكري  
من كلية الطب-الرباط  
- رخص السيارة

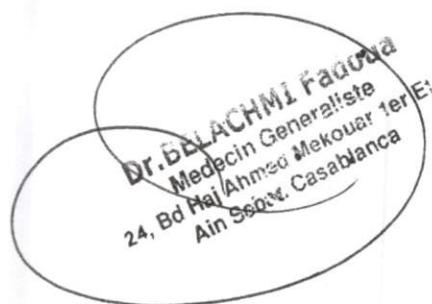
( 0522-757374

الدار البيضاء في : 18 SEP. 2023 Casablanca le :

EL KITTYAT TAHARA

OAJ 1 HOMC

L'Abattoir d'Anatomie et de Médecine  
LABOFAAR Moussem  
Dr. BENNAI Moussem  
Tél: 05 22 75 62 85 / 06 53 67 06 33



24 , شارع الحاج أحمد مكوار الطابق الأول عين سبع - الدار البيضاء

24. Bd Haj Ahmed Mekouar 1<sup>o</sup> Etage Ain sebaa (prés de fkas fekak) - casablanca

Sans rendez-vous du Lundi au Vendredi : 08h00 - 18h00  
et Samedi : 8h00 - 13h00

Dr BENNANI Mohammed Mouhssine  
[www.labofar.ma](http://www.labofar.ma)



## FACTURE N° : 230900401

Mme EL KHAYAT (Ep OUHAFSA) Tahra  
Référence : 23090694

Date de l'examen : 18-09-2023

Analyses :

### Récapitulatif des analyses

CN	Analyse	Val	Clefs
9105	Prélèvement sanguin	E25	E
B106	Cholestérol total	B30	B
B118	Glycémie	B30	B
B119	Hémoglobine glycosylée	B100	B

Total des B : 160

TOTAL DOSSIER : 230.00 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de : deux cent trente dirhams .

A handwritten signature or mark is placed over a faint, circular official stamp.

ICE : 001535545000025

IF : 43900655

CNSS : 2175570

Patente : 31607267

卷之三

### III (Causes et Circonstances)...

... Age ...

Ans

*W.I.T.O.G.H.*  
HIA Anhæfte

## DETAIL DES SOINS

**CONSULTATIONS - VISITES - CHIRURGIE - HOSPITALISATION**

CONSULTATIONS - VISITES - CHIRURGIE - HOSPITALISATION				EXECUTION DES ORDONNANCES			
Dates	Désignation Suivant nomenclature	Montant Payé	Cachet et Signature du praticien ou de l'EL hospitalier	Dates	Montant	Cachet du Pharmacien	
18/09/23	1000DH		DR. DELLAZINI Idriss Medecin Generaliste 24, Bd Haj Ahmed Mekouar Ain Seba Casablanca	18/09/23	304,40		
ANALYSES - RADIOGRAPHIES							
Dates	Coefficients	Montant	Cachet et Signature du praticien				
18/09/23 B160	230	230					
ACTES MEDICAUX OU PARAMEDICAUX							
Dates	Désignations	Montant	Cachet et Signature du praticien				
18/09/23		500					

- Diu en Diabétologie

de la FMPR

- Permis de Conduire



- حاصلة على دبلوم في داء السكري  
من كلية الطب-الرباط  
- رخص السيادة

INPE 0920506

① 0522757374

Casablanca le : 18/09/2023 الدار البيضاء في :

BEL KHAYAT TAHRRA

111,00 ₣ Humologue miar . S.V.  
- 30 - 30 - 30 (N=05) (07més)

98,00

- Amfor 8 → 8

rep 15 (07més) (N=01)

{ 31,00

- voltaneen gel

S.V.

45,00 x 2 1app x 315

- catoflax 80-84

1cp x 315 (N=01)

106,00

- tiorfan gel

S.V.

24 , شارع الحاج أحمد مكور الطابق الأول عين سبع - الدار البيضاء

24, Bd Haj Ahmed Mekouar 1<sup>o</sup> Etage Ain sebaa (prés de fkas fekak) - casablanca

Dr. BEL KHAYAT TAHRRA  
Medecin Generaliste  
24, Bd Haj Ahmed Mekouar 1<sup>o</sup> Etage  
Ain sebaa Casablanca